

Connaissance, préservation, gestion et valorisation du patrimoine naturel de la Région Picardie

Bilan des activités 2009



Connaître

Protéger

Valoriser

Gérer

Chers adhérents, chers partenaires

Au cours des dernières années, nous avons lors de ce rapport moral évoqué les réformes, transformations, changements dans notre association. Cette année, rien de tout cela... Cela ne veut pas dire que nous n'avons rien fait bien au contraire... Mais, comme un bon vin, le Conservatoire des sites naturels de Picardie se bonifie d'année en année... Paradoxalement, il a été aussi la cible d'attaques dont on n'aurait jamais soupçonné l'existence... Elles ont, car nous sommes optimistes au Conservatoire, permis de nous poser de bonnes questions et d'apporter des réponses que nous pressentions bien avant ces petits éclats. En 2009, nous avons donc poursuivi nos actions de contractualisation, de gestion et de partenariat. Actions qui ont permis de consolider le réseau de sites gérés et de dépasser aujourd'hui les 3500 hectares, un résultat inespéré il y a quelques années encore. Toutes ces actions au quotidien vous seront plus explicitement décrites dans le rapport d'activités du secrétaire. J'en rappellerai quelques unes tout en appelant votre attention sur la charge de travail accru qui est celle de nos collaborateurs. La multiplication des actions, les contraintes administratives extérieures, les sollicitations de plus en plus nombreuses ajoutent d'année en année une charge de travailler importante. Nous recrutons certes, mais nous ne pouvons pas forcément nous développer à outrance. Ce mouvement amorcé en 2009 s'accroît en 2010 et sûrement que le bilan moral de l'an prochain vous expliquera comment nous avons évolué en 2010 pour faire face à ces enjeux.

Quelques chantiers importants donc, pour 2009 pour le Conservatoire :

Dans la Somme le positionnement constant qui a été le nôtre pour fédérer les différents acteurs et trouver la place qui revient à chacun : que ce soit dans le développement d'un partenariat accru avec le CPIE vallée de Somme que dans la définition d'actions avec l'association de préfiguration du PNR Picardie Maritime, ou le début du partenariat avec le Syndicat mixte baie de Somme et la poursuite de l'action menée avec le Conseil général et le Conservatoire du Littoral. Le Conservatoire s'est engagé de manière volontariste et enthousiaste dans le grand projet vallée de la Somme et les mois qui viennent montreront la force de cette implication.

Le rapport d'activités détaillera les actions menées transversalement, régionalement, et dans l'Aisne et l'Oise, mais je citerai la poursuite du développement du réseau de sites, en liaison avec les espaces naturels sensibles des départements. Dans l'Oise, le travail sur le marais de Sacy et la vallée de l'Automne a été important, tandis que la création de la Réserve naturelle régionale de la côte Sainte-Hélène a pris une tournure concrète. Le partenariat s'est accru avec le PNR Oise Pays de France comme le réseau de sites à chauves-souris. Dans l'Aisne, nous assimilons peu à peu le nombre important de sites et les actions de valorisation se développent. L'année a notamment vu la mise en place d'actions de pâturage, en particulier à Sissonne qui a connu des événements d'importance. Bref, nous continuons de développer notre réseau de sites à gérer, de protéger plus et de restaurer des pans complets supplémentaires de biodiversité.

Mais cette réussite qui est celle du Conservatoire, bien sûr nous crée des ennemis, la rançon du succès j'allais dire... Par exemple, on nous interroge parfois sur la jeunesse de nos salariés, de ces nouveaux qui remplacent certains anciens... Il faut en effet constater que l'évolution de notre structure a conduit à une évolution également de notre équipe. Comme dans toute structure de cette taille, certains ont préféré suivre un autre chemin. C'est l'évolution naturelle et, tout en reconnaissant bien sûr le mérite de tous ceux qui ont contribué depuis vingt ans au développement de notre structure, je ne peux aujourd'hui qu'être fier de l'ensemble de nos collaborateurs dont l'intelligence, les compétences, la qualité humaine et associative n'ont d'égal que leur passion et leur enthousiasme à défendre les espaces naturels de Picardie, avec un sens du partage qui me rend fier de les représenter au quotidien ! Bravo à eux pour leur engagement ! Le renouvellement de notre équipe dont plus de la moitié est tout de même là depuis plus de 5 ans et parfois même près de vingt ans, n'est-ce pas Christelle, apporte de la nouveauté, de l'enthousiasme et compense pleinement la mémoire qui se reconstitue peu à peu... Nous mettons en œuvre aussi les moyens pour qu'elle se développe, cette mémoire. Nous avons le besoin depuis plusieurs années de réfléchir à nos protocoles, nos suivis, le travail de bilan et d'évaluation patrimoniale. Cela a été rendu plus pertinent encore par une polémique ou deux sur nos résultats de gestion, contestés même par des membres de l'association. Même si nous avons pu démontrer la pertinence de nos travaux et de nos plans de gestion, cette polémique a confirmé que nous étions sur la bonne voie : la nécessité de travailler sur des indicateurs et du suivi qui engrange la mémoire de ce que le Conservatoire réalise et la nécessité de disposer d'indicateurs et de bilans qui conforte ce que nous savons de manière intuitive : le Conservatoire réussit à préserver, engranger des résultats : notre



travail sur le patrimoine naturel est pertinent et il a sauvé, sauvé et encore sauvé des espaces, des espèces, des habitats... Nous serons donc en mesure de vous présenter l'an prochain les résultats de ce travail sur les indicateurs & protocole, sur la consolidation de nos données scientifiques, sur la refonte du Conseil scientifique...

Nous penserons, et c'est l'enseignement que nous en tirons, à mieux valoriser et vous montrer, à vous comme au public, comment nous faisons reculer la perte de biodiversité en Picardie...

Cette année, nous avons donc beaucoup travaillé sur nos fondamentaux scientifiques, mais nous continuons à travailler sur nos fondamentaux associatifs et le bénévolat !

Notamment, vous savez qu'en votre nom, je défends cela et ce développement chaque année fortement dans notre politique : il nous faut renforcer, renforcer et renforcer encore notre réseau de bénévoles et de Conservateurs bénévoles... Ils ne doivent pas seulement être des consommateurs d'activités de nature, mais bien des adhérents portant des valeurs qu'ils veulent défendre, de leur association qu'ils veulent défendre, un véritable engagement moral comme est le vôtre... Et les Conservateurs bénévoles sont nombreux ici ! Pour cela, il faut aussi qu'ils trouvent dans notre association l'écoute, le contact et l'espace nécessaire pour se sentir utiles et appréciés... Je dois dire que notre équipe met aujourd'hui tout en œuvre pour cela. Et je pense, cela met notre Conservatoire sur la voie du succès... Mais au-delà du bénévolat, le Conservatoire a une autre priorité que nous avons recensée cette année : celle de devoir redonner tout son sens au mot « nature ». L'une des missions fondamentales d'une association gestionnaire d'espaces naturels comme la nôtre est d'être porteur du message de nature, de préservation et de découverte. Quand on contacte le Conservatoire, quand on visite un site, quand on découvre le site internet, on doit donner envie de nature, on doit communiquer la passion de la nature... Car les futures générations doivent pouvoir bénéficier d'une connaissance, d'un vecteur de découverte et de passion, comme nous l'avons eu, nombre d'entre nous, dans notre jeunesse. Grâce au dynamisme de notre équipe de communication, nous nous y attelons depuis un an : panneaux, sentiers, rénovation du site internet et développement de projets pédagogiques et de territoires qui donneront envie de partager avec nous cette passion de la nature. Le développement de l'assise citoyenne de notre association est une priorité et vous en voyez déjà les premiers résultats, ils seront plus forts et plus visibles en 2010.

Enfin, pour parler d'un niveau plus national, et qui s'est pour l'instant traduit par cette proposition de changement de nom, votre association s'est engagée avec l'ensemble du réseau national des Conservatoires d'espaces naturels dans l'obtention d'un agrément de l'Etat et de la Région reconnaissant notre spécificité et notre légitimité. Certes, vous allez dire « pourquoi ? »... Bien sûr, en Picardie cette reconnaissance est faite. Mais ce n'est pas toujours le cas pour l'ensemble des Conservatoires. Cela n'est pas toujours le cas ici aussi et trouver cette reconnaissance comme l'ont les PNR ou les Conservatoires botaniques nous confortera dans notre mission en région... Grâce à un sérieux lobbying, notamment parlementaire, et je remercie la représentation nationale en Picardie d'avoir soutenu ce projet, l'agrément des Conservatoires est entré dans le Grenelle 1 et doit être voté dans le Grenelle 2... Incessamment... Ce sera une grande victoire pour notre réseau, et dans les mois qui viennent, nous comptons sur l'Etat et la Région pour faire de la Picardie l'une des premières régions de France à faire bénéficier à son « Conservatoire d'espaces naturels » de l'agrément. Nous nous y préparons activement, et c'est notamment pour cela que notre Conseil d'administration vous a proposé tout à l'heure de modifier notre appellation pour être conforme aux lois de la République.

Tout n'est pas rose pour autant et je dois tout de même vous confier quelques inquiétudes : la crise tout d'abord qui touche les budgets des collectivités... Nous travaillons avec eux pour que, y compris dans les années qui viennent, les budgets qu'ils nous allouent puissent rester stables. Des efforts sont faits pour mener plus d'actions de front en rationalisant encore les finances publiques, ce qui nous permet de rester dans les enveloppes qui sont les nôtres et que nous souhaitons voir maintenues. On voit bien le résultat de cette politique qualitative dans l'exercice financier 2009. Plus à long terme, la réforme des fonds européens ou la réforme des collectivités nous interpelle : comment ainsi gérer nos multi-financements quand l'incertitude plane sur la clause de compétence générale. Nous souhaitons que, comme sur la culture, l'environnement fasse partie des sujets dont toute collectivité puisse se saisir quel que soit son échelon...

Plus globalement, plus que jamais, la mode est au développement durable, aux trames vertes et bleues à la biodiversité... Mais concrètement ? Concrètement : tout cela, c'est nous ! Au quotidien le Conservatoire des sites naturels de Picardie, c'est lui qui fait tout cela sur le terrain, concrètement, in situ ! Et nous comptons sur vous tous, partenaires, financeurs, adhérents pour nous aider à la réaliser dans toutes les années qui viennent.

Christophe LEPINE

Président du Conservatoire des sites naturels de Picardie
Secrétaire général de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

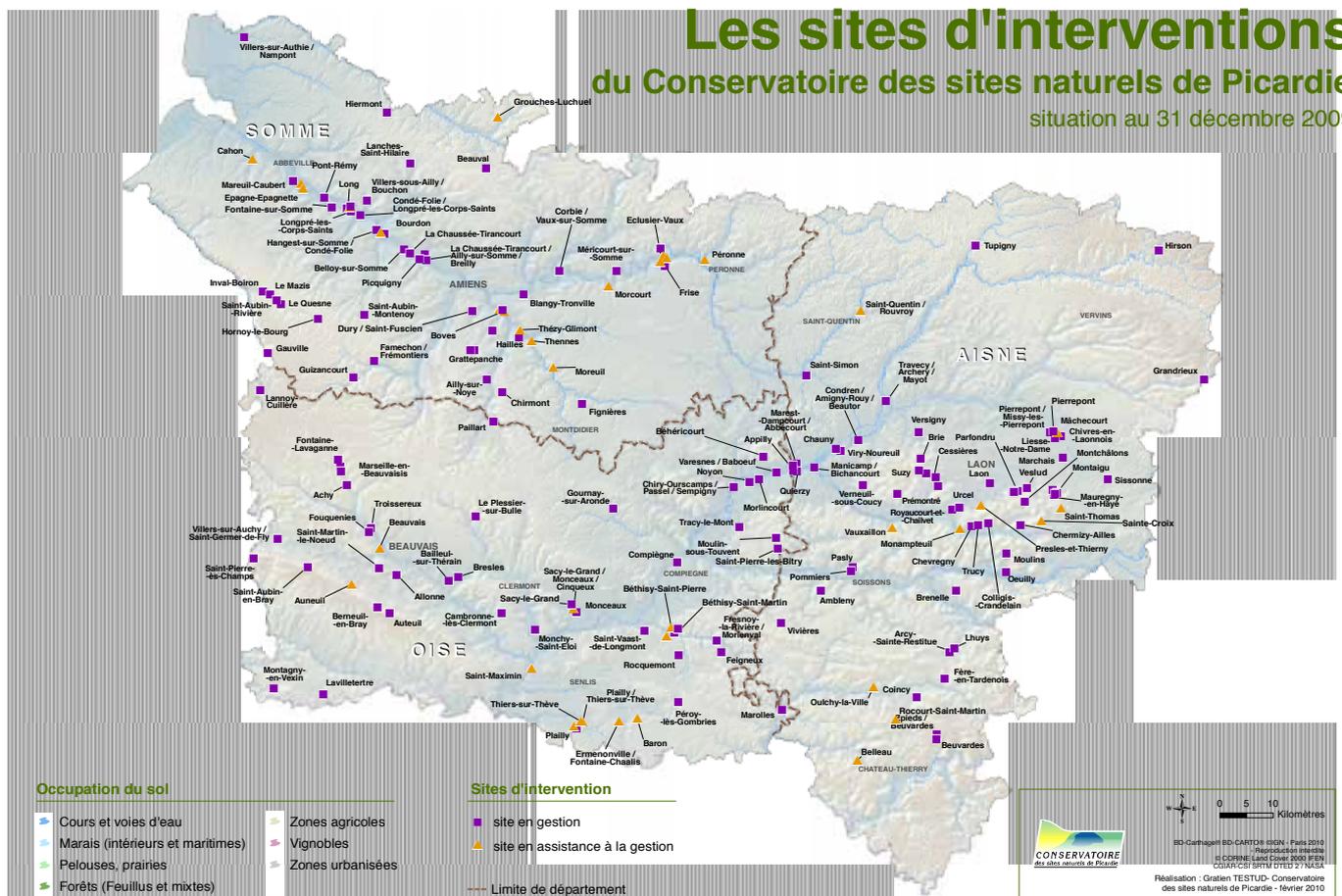


Le Conservatoire des sites naturels de Picardie

Une action régionale et départementale



Les sites d'interventions du Conservatoire des sites naturels de Picardie situation au 31 décembre 2009



Légende

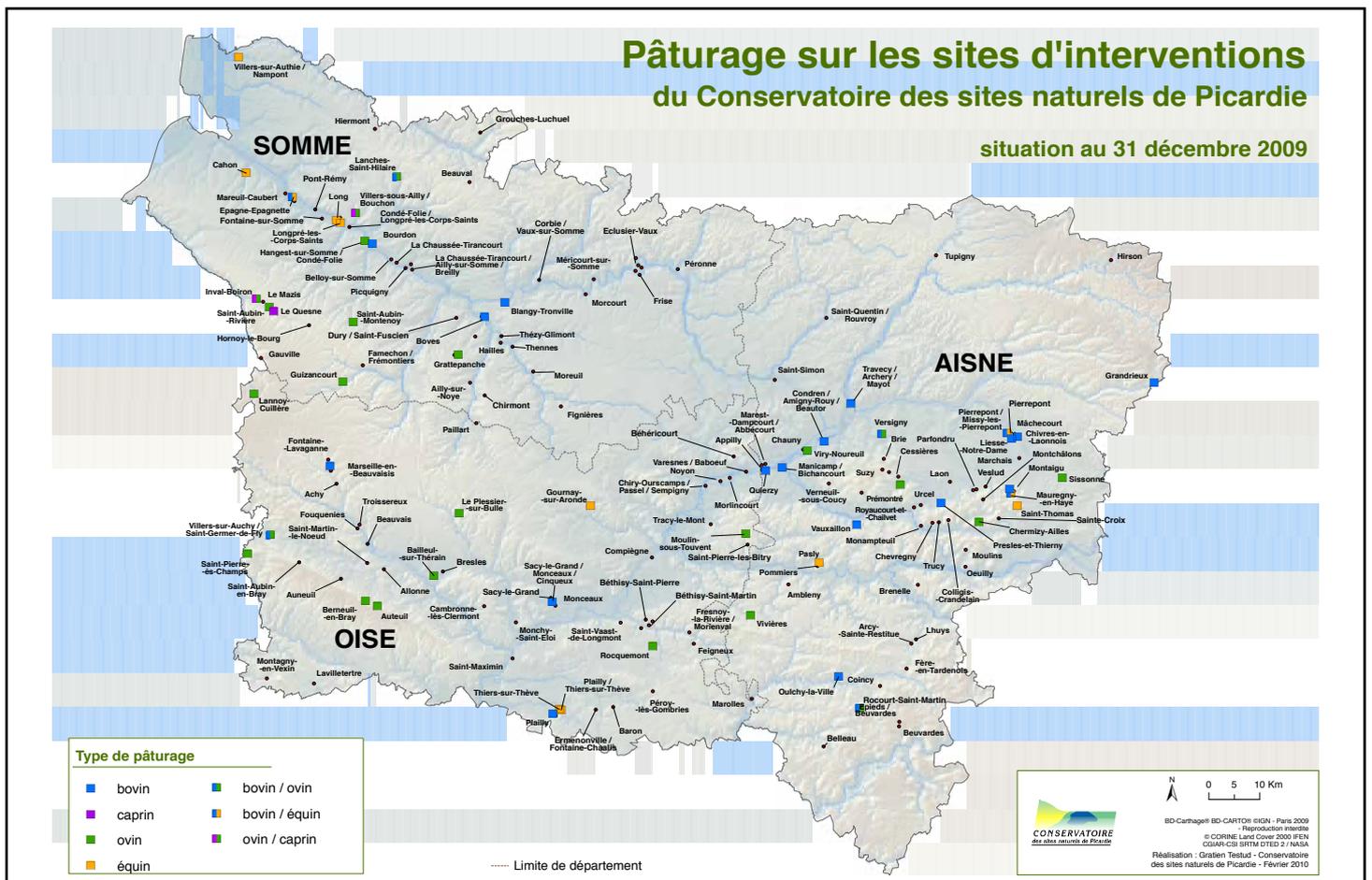
- nouveau site en gestion
- extension d'un site en gestion
- modification contrat et extension d'un site en gestion
- modification contrat d'un site en gestion
- site en gestion avant 2009
- ▲ nouveau site en assistance à la gestion
- ▲ extension d'un site en assistance à la gestion
- ▲ modification contrat d'un site en assistance à la gestion
- ▲ site en assistance à la gestion avant 2009
- Limite de département

La contractualisation des sites en 2009

situation au 31 décembre 2009



Maîtrise foncière ou d'usage sur les sites d'interventions



A i s n e

Communes	Nom du Site	Milieux Dominants	propriétaire	Superficie en gestion en ha	Superficie assistance en ha	principale maîtrise foncière ou usage
Ambleny	La Borne Echaffaud	Cavité souterraine	Privé	23,08		gestion
Arcy-Sainte-Restitue	Le Marais de Branges	Marais et étang	Commune	18,01		gestion
Belleau	Le Bois Belleau	Lande	Etat		64,90	assistance
Beuvardes	L'Etang de Boutache	Marais et étang	Commune / RFF	4,50		gestion
Brenelle	La Cavité de Valnois	Cavité souterraine	Privé	1,23		gestion
Brie	Les Sites à chauve-souris de Brie	Cavité souterraine	Commune	29,11		gestion
Cessières	La Croix Girois	Cavité souterraine	Etat (ONF)	4,43		gestion
Cessières	Le Mont des Veaux	Pelouse calcicole	Conservatoire	0,62		gestion
Cessières	Les Bruyères du Rocq	Lande / Pelouse sur sable	Commune	23,43		gestion
Chauny	Les Feuilletts	Prairie alluviale	Conservatoire	6,63		gestion
Chermizy-Ailles	Les Communaux	Pelouse calcicole	Commune	7,83		gestion
Chevregny	Le Mont de Bossu et les Carrières	Pelouse calcicole	Commune	3,12		gestion
Chivres-en-Laonnois	Les Marais communaux	Marais et étang	Commune	29,61	13,51	gestion
Coincy	La Hottée du Diable	Lande / Pelouse sur sable	Commune	16,14		gestion
Colligis-Crandelain	La carrière	Cavité souterraine	Privé	1,71		gestion
Condren / Amigny-Rouy / Beautor	Condren - Beautor	Prairie alluviale	Conservatoire	23,10		gestion
Epièds / Beuvardes	L'Etang de la Logette	Marais et étang	Commune	26,51		gestion
Fère-en-Tardenois	Les Bruyères	Lande / Pelouse sur sable / Marais et étang	Commune / Communauté de Communes	57,51		gestion
Grandrieux / Résigny	Les Prairies sous le Bochet	Prairie alluviale	Communauté de Communes	2,90		gestion
Hirson	L'Etang de Blangy	Marais et étang	Commune	57,61		gestion
Laon	Le Domaine de la Solitude	Marais et étang	Commune	25,01		gestion
Lhuys	Le Marais de Lhuys	Marais et étang	Commune	18,66		gestion
Liesse-Notre-Dame	Le Grand Marais	Marais et étang	Commune	19,17		gestion
Mâchecourt	Les Etangs de Mâchecourt	Marais et étang	Commune		26,97	assistance
Manicamp / Bichancourt / Marest-Dampcourt / Abbécourt	Manicamp / Bichancourt	Prairie alluviale	Conservatoire	115,85		gestion
Marchais	Les Communaux	Marais et étang / Pelouse calcicole	Commune	46,58		gestion
Marest-Dampcourt / Abbécourt	Marest-Dampcourt	Prairie alluviale	Conservatoire	16,76		gestion
Mauregny-en-Haye	La Chambrette	Marais et étang / Lande / Pelouse sur sable	Commune / ONF	15,20		gestion
Mauregny-en-Haye	Le Grand Marais et le Fleuriché	Marais et étang	Commune	22,32		gestion
Mauregny-en-Haye	Les Prairies du Mont-Hérault	Prairie humide	CCAS	8,77		gestion
Monampteuil	Les Prairies de Monampteuil	Prairie humide	Conseil Général de l'Aisne		16,51	assistance
Montaigu	La Lande de Montaigu	Lande / Pelouse sur sable	Commune	7,11		gestion
Montchâlons	Les Pelouses de Montchâlons	Pelouse calcicole	Commune			gestion
Moulins	Les Creuttes de Moulins	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Commune / Privé	0,80		gestion
Oeuilly	La Pelouse de la Chaoula	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Commune / Privé	3,41	3,41	gestion
Oulchy-la-Ville	Les pelouses de Montchevillon	Pelouse calcicole	Privé		12,63	assistance
Parfondru	Les Pâtures et les Rutoirs	Marais et étang / Pelouse sur sable	Commune	59,51		gestion
Parfondru	Les Tannières et la Folie	Lande / Pelouse sur sable / Marais et étang	Commune	6,58		gestion
Pasly	Les Carrières de Mahy et sur Saurales	Pelouse calcicole	Commune	11,07	5,50	gestion
Pierrepont	Marais de Pierrepont	Marais et étang	Commune		40,45	gestion
Pierrepont / Missy-les-Pierrepont	Les Terrains Julien	Marais et étang	Conservatoire	16,98		gestion
Pommiers	La Gouverne malade et la Pierre Brulée	Pelouse calcicole	Commune	8,34		gestion
Prémontré / Bassoles-Aulers	Le Trou du Bon	Cavité souterraine	Etat (ONF)	49,19		gestion
Presles-et-Thierry	Les Chichérons	Prairie humide	Privé		10,79	assistance
Quierzy	Quierzy	Prairie alluviale	Conservatoire	25,38		gestion
Rocourt-Saint-Martin	La Pelouse	Pelouse calcicole	Privé		17,86	assistance
Royaucourt-et-Chailvet	Les Communaux	Lande / Marais et étang	Commune	29,58		gestion
Sainte-Croix	La Montagne	Pelouse calcicole	Commune		2,15	assistance
Saint-Quentin / Rouvroy	Le Marais d'Isle	Marais et étang	Commune		47,53	assistance
Saint-Simon	Le Marais de Saint-Simon	Marais et étang	Commune	13,86		gestion
Saint-Thomas	La Pelouse de l'Oppidum du Vieux Laon	Pelouse calcicole	Privé		12,02	assistance
Sissonne / La Selve / La Malmaison / Nizy-le-Comte / Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt / Amifontaine / Lappion	Le Camp de Sissonne	Pelouse calcicole	Etat (Ministère défense)	890,00	4110,00	gestion
Suzy	Le Trou de l'Enfer	Cavité souterraine	Etat (ONF)	16,00		gestion
Travecy / Achery / Mayot	Travecy / Achery / Mayot	Prairie alluviale	Commune	49,42		gestion
Trucy	Le Savart	Pelouse calcicole	Privé	6,51		gestion
Tupigny	La Falaise de Tupigny	Pelouse calcicole	Commune	1,35		gestion
Urcel	Le Marais de Comporté	Marais et étang	Conservatoire	4,50		gestion
Vauxaillon	Vauxaillon	Pelouse calcicole	Privé		13,91	assistance
Verneuil-sous-Coucy	La Carlette	Cavité souterraine	Privé	1,06		gestion
Versigny	Les Landes	Lande / Pelouse sur sable	Commune	92,38		gestion
Veslud	Les Pelouses des Muternes	Pelouse calcicole	Commune	5,09		gestion
Viry-Nouveau	La Pierre Aiguisoire	Prairie alluviale	Conservatoire	9,78		gestion
Viviers	Les Pelouses de l'Epine	Pelouse calcicole	Privé	17,35		gestion
Aisne	assistance			4398,13		10
	gestion			1961,12		53
	total			6359,25		63

O i s e

Communes	Nom du Site	Milieux Dominants	propriétaire	Superficie en gestion en ha	Superficie assistance en ha	principale maîtrise foncière ou usage
Achy	Le Château	Comble de bâtiment	Privé	0,07		gestion
Allonne	Le Bois des coutumes	Lande / Pelouse sur sable	Commune	16,94		gestion
Appilly	La Grande Pâtur	Prairie alluviale	Conservatoire	5,38		gestion
Appilly	Les Prés d'Héronval	Prairie alluviale	Conservatoire	5,83		gestion
Auneuil	La Prairie d'Auneuil	Prairie humide	Privé		1,54	assistance
Auteuil	Les Larris	Pelouse calcicole	Commune / Privé	18,82		gestion
Bailleul-sur-Thérain	Le Mont César	Pelouse calcicole	Commune	17,42		gestion
Baron	Pierre l'Hermite	Lande / Pelouse sur sable	Privé		25,81	assistance
Beauvais	Le marais de Saint-Just	Marais et étang	Commune / Privé		74,58	assistance
Béhéricourt	Carrière souterraine de Bois Gras	Cavité souterraine	Privé	75,16		gestion
Berneuil-en-Bray	Le Mont Florentin	Pelouse calcicole	Commune / CSNP	11,41		gestion
Bethisy Saint Martin	Les larris de Puisières	Pelouse calcicole	Privé		1,18	assistance
Béthisy-Saint-Martin	La Tête de Pigau	Cavité souterraine	Privé	0,14		gestion
Béthisy-Saint-Martin	L'Ourlet	Pelouse calcicole	Commune	0,41		gestion
Béthisy-Saint-Pierre	La Cavée des vaches	Pelouse calcicole	Commune	0,00		assistance
Bresles	Le Marais de Bresles	Marais et étang	Commune	204,72		gestion
Cambronne-lès-Clermont	La Vallée Monnet et le Marais de Berneuil	Marais et étang / Pelouse calcicole	Commune / ONF	30,66		gestion
Chiry-Ourscamps / Passel / Sempigny	Chiry-Ourscamps	Prairie alluviale	Conservatoire	5,69		gestion
Compiègne	Le Château impérial	Comble de bâtiment	Privé	0,00		gestion
Ermenonville / Fontaine-Chaalis	Mer de Sable	Lande / Pelouse sur sable	Privé		106,67	assistance
Feigneux	Le Coteau du Châtel	Pelouse calcicole	Commune	3,15		gestion
Fontaine-Lavaganne	L'Eglise	Comble de bâtiment	Commune	0,00		gestion
Fouquénies	Les coteaux du Thérain	Pelouse calcicole	Commune	15,79		gestion
Fresnoy-la-Rivière / Morienval	Le Marais et les Petits Monts	Marais et étang / Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Commune / Privé	12,93		gestion
Gournay-sur-Aronde	Le Larris de mon Oncle Sam	Pelouse calcicole	Privé	4,05		gestion
Lannoy-Cuillère	Les Larris	Pelouse calcicole	Commune	18,97		gestion
Lavilleteville	Le Plateau et l'Etang	Pelouse calcicole / Cavité souterraine / Marais et étang	Commune	6,50		gestion
Le Plessier-sur-Bulle	Le Cul de la Lampe	Pelouse calcicole	Commune	4,42		gestion
Marolles	Le Marais de Bourneville	Marais et étang	Commune	12,76		gestion
Marseille-en-Beauvaisis	Le Larris des Terres Blanches	Pelouse calcicole	Privé	3,68		gestion
Marseille-en-Beauvaisis	Le Petit Blamont	Cavité souterraine	Privé	0,11		gestion
Monceaux	Le Marais communal	Marais et étang	Commune	64,36		gestion
Monchy-Saint-Eloi	Le Marais et la Grande Prairie	Bois / Marais et étang	Commune	47,53		gestion
Montagny-en-Vexin	Les Grandes Carrières	Cavité souterraine	Privé	1,33		gestion
Morlincourt	Morlincourt	Prairie alluviale	Conservatoire	2,16		gestion
Moulin-sous-Touvent	Les Larris	Pelouse calcicole	Privé	9,10		gestion
Noyon	Les Prairies inondables de Noyon	Prairie alluviale	Commune	91,04		gestion
Paillart	La Sole des Mauvaises Terres	Pelouse calcicole	Conservatoire	0,52		gestion
Péroy-lès-Gombries	La Pierre Glissoire	Lande / Pelouse sur sable	Commune	14,84		gestion
Plailly	Le Bois de Morrière	Lande / Pelouse sur sable	Privé	61,07		gestion
Plailly	Les Prairies de la Thève	Prairie humide	Privé		29,02	assistance
Plailly / Thiers-sur-Thève	Les Prairies de la Thève	Prairie humide	Privé		21,62	assistance
Roquemont	Le Coteau de Baybelle	Pelouse calcicole	Privé	17,37		gestion
Sacy-le-Grand	marais communaux	Marais et étang	Commune	37,61		gestion
Sacy-le-Grand / Monceaux / Cinqueux	Le Marais des sources	Marais et étang	Privé		198,08	assistance
Saint-Aubin-en-Bray	Les Larris	Pelouse calcicole	Commune	2,53		gestion
Saint-Martin-le-Noeud	Les Grottes	Cavité souterraine	Conservatoire	0,61		gestion
Saint-Maximin	Les Pelouses du Château Lavarsine	Pelouse calcicole	Région		5,77	assistance
Saint-Pierre-ès-Champs	Les Larris	Pelouse calcicole	Commune	26,57		gestion
Saint-Pierre-les-Bitry	Carrière Libertreux	Cavité souterraine	Privé	23,24		gestion
Saint-Vaast-de-Longmont	Les Pelouses	Pelouse calcicole	Commune	8,30		gestion
Thiers-sur-Thève	Les Prairies de la Thève	Prairie humide	Privé		5,90	assistance
Tracy-le-Mont	Le Château d'Oillencourt	Comble de bâtiment	Privé	0,00		gestion
Troissereux	Le Château de Troissereux	Comble de bâtiment	Privé	11,83		gestion
Varesnes / Baboeuf	La Grande Pièce et les Echelles	Prairie alluviale	Conservatoire	78,64		gestion
Villers-sur-Auchy / Saint-Germer-de-Fly	Les Pâtures	Lande / Prairie humide	Conservatoire / Commune	27,91		gestion

Oise	assistance	470,28	11
	gestion	1001,55	45
	total	1471,83	56

S o m m e

Communes	Nom du Site	Milieux Dominants	propriétaire	Superficie en gestion en ha	Superficie assistance en ha	principale maîtrise foncière ou usage
Ailly-sur-Noye	La Vallée Grand-Mère	Pelouse calcicole	Commune	2,56		gestion
Beauval	Le Bois de Milly-fief	Cavité souterraine	Société privée	24,96		gestion
Belloy-sur-Somme	Le Marais	Marais et étang	Commune / Privé	93,08		gestion
Blangy-Tronville	Le Grand Marais de la Queue	Marais et étang	Commune	30,66		gestion
Bourdon	Le Marais des Cavins	Marais et étang	Conseil Général de la Somme		17,26	assistance
Bourdon	Le Marais du Château	Marais et étang	Conseil Général de la Somme	15,67		gestion
Boves	Fortmanoir	Marais et étang	Privé		2,79	assistance
Boves	Le Mamont	Pelouse calcicole	Société privée	29,02		gestion
Boves	Les Etangs Saint-Nicolas	Marais et étang	Commune		4,80	assistance
Boves	L'Etang Saint-Ladre	Marais et étang	Commune	13,37		gestion
Cahon	Le Marais de Bannes	Marais et étang	Privé		12,18	assistance
Chirmont	La Mûche de Chirmont	Cavité souterraine	Privé	0,51		gestion
Condé-Folie / Longpré-les-Corps-Saints	L'Eauette / vers Condé	Marais et étang	CELRL	2,80		gestion
Corbie / Vaux-sur-Somme	Les Etangs de la Barette	Marais et étang	Conseil Général de la Somme	39,79		gestion
Dury / Saint-Fuscien	Le Fond Mont Joye	Pelouse calcicole	Amiens Métropole	63,45		gestion
Eclusier-Vaux	Les Etangs de la Chaussée-barrage	Marais et étang	Conseil Général de la Somme		21,10	assistance
Eclusier-Vaux	Les Marais communaux	Marais et étang	Commune		134,81	assistance
Eclusier-Vaux	Notre-Dame de Vaux	Pelouse calcicole	Commune	10,96		gestion
Epagne-Epagnette	Les marais communaux	Marais et étang	Commune		113,18	assistance
Famechon / Frémontiers	La Gare de Famechon	Pelouse calcicole	Commune	1,13		gestion
Fignières	Le Larris du Brûlé	Pelouse calcicole	Commune	4,11		gestion
Fontaine-sur-Somme	terrains du CELRL	Marais et étang	CELRL	0,91		gestion
Frise	La Montagne	Pelouse calcicole	Commune	9,76		gestion
Frise	L'étang de Frise	Marais et étang	Commune		58,21	assistance
Gauville	Le Larris du Berger	Pelouse calcicole	Conservatoire	1,16		gestion
Grattepanche	La Montagne des Grès	Pelouse calcicole	Commune	2,12		gestion
Grattepanche	Le Fort	Cavité souterraine	Conservatoire	0,01		gestion
Grouches-Luchuel	Les Larris	Pelouse calcicole	Commune		9,67	assistance
Guizancourt	La Montagne	Pelouse calcicole	Commune	3,33		gestion
Hailles	Le Marais	Marais et étang	Commune	22,66		gestion
Hangest-sur-Somme / Condé-Folie	Le Larris	Pelouse calcicole	Commune	20,98		gestion
Hiermont	La Mûche	Cavité souterraine	Commune	0,05		gestion
Hornoy-le-Bourg	La Croix Madeleine	Cavité souterraine	Privé	0,60		gestion
Inval-Boiron	Les Larris	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Commune	3,64		gestion
La Chaussée-Tirancourt	La Vallée d'Acon	Prairie humide / Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Privé / Commune / Conseil Général de la Somme	11,80		gestion
La Chaussée-Tirancourt	Le Marais de La Chaussée	Marais et étang	Commune	71,19		gestion
La Chaussée-Tirancourt / Ailly-sur-Somme / Breilly	Le Marais de Tirancourt	Marais et étang	Conseil Général de la Somme / Privé	36,89	2,43	gestion
Lanches-Saint-Hilaire	La Vallée du Chêne	Pelouse calcicole	Privé / Commune	3,14		gestion
Le Mazis	Le Larris	Pelouse calcicole	Commune	22,19		gestion
Le Quesne	Le Larris	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Commune	2,56		gestion
Long	La Chaussée du Câtelet	Marais et étang	Conseil Général de la Somme		3,82	assistance
Long	Le Marais des Communes	Marais et étang	Commune	29,27		gestion
Long	terrains du CELRL	Marais et étang	CELRL	1,72		gestion
Longpré-les-Corps-Saints	Les Prés à Pions	Marais et étang	Commune	8,88		gestion
Mareuil-Caubert	La Lourde Queue	Marais et étang	Privé		23,07	assistance
Mareuil-Caubert	L'Etang le Maçon	Marais et étang	Conseil Général de la Somme	8,10		gestion
Méricourt-sur-Somme	Le Marais des Villes	Marais et étang	Commune	11,60		gestion
Morcourt	Le Marais communal	Marais et étang	Commune		40,21	assistance
Moreuil	Coteau et Marais de Génonville	Marais et étang / Pelouse calcicole	Commune		40,37	assistance
Péronne	Le Marais de Halles	Marais et étang	Privé		5,31	assistance
Picquigny	Le marais de Picquigny	Marais et étang	Conseil Général de la Somme / Commune	83,95		gestion
Pont-Rémy	Le Pâtis	Marais et étang	Conseil Général de la Somme / CELRL	2,34		gestion
Saint-Aubin-Montenoy	La Montagne	Pelouse calcicole	Commune	8,86		gestion
Saint-Aubin-Rivière	Aux Larris	Pelouse calcicole	Commune	14,14		gestion
Thennes	Les marais communaux	Marais et étang	Commune		66,22	assistance
Thézy-Glimont	Le marais communal	Marais et étang	Commune		5,40	assistance
Villers-sous-Ailly / Bouchon	Les Larris de Villers à Bouchon	Pelouse calcicole	Commune	14,74		gestion
Villers-sur-Authie / Nampont	Le Marais du Pendé	Marais et étang	Conservatoire	43,55		gestion

Somme	assistance	560,82	16
	gestion	772,18	42
	total	1333,00	58

L'année 2009 en Picardie



Rapport d'activités par Sébastien Carolus, secrétaire

Le présent rapport d'activités présente des éléments généraux concernant les activités du Conservatoire et quelques résultats obtenus en 2009. Il s'agit d'un résumé et n'est pas exhaustif des actions poursuivies.

Les partenariats

Avec l'Etat

Le programme 2009 a permis la mise en route de 2 plans de restauration régionaux pour le Rôle des genêts et le Butor étoilé dont le Conservatoire a piloté la rédaction.

Le Conservatoire a mis en œuvre avec les services de l'Etat et les acteurs concernés la seconde convention d'animation Natura 2000.

En ce qui concerne les Contrats Natura 2000, le Conservatoire a 23 contrats en cours en faveur des sites gérés pour une dépense annuelle de 315 602 euros pour la réalisation de travaux.

En outre, de nombreux projets ont fait l'objet de contacts réguliers : ZPS, APPB, études d'impact...

Avec le Conseil régional de Picardie

Le soutien au fonctionnement global a porté sur la coordination régionale, le montage et la mise en œuvre de projets thématiques ou territoriaux, le montage de nouveaux projets d'intervention sur des sites ponctuels, la vie associative et institutionnelle, des actions de valorisation de l'activité et de communication, l'assistance aux politiques publiques, la consolidation, gestion et valorisation du réseau de sites, la réalisation d'études spécifiques et la gestion d'un ensemble de sites identifiés et objet d'un contrat de sites.

L'année 2009 a permis le montage du dossier de classement de la Réserve naturelle volontaire de la Côte Sainte-Hélène en Réserve naturelle régionale des larris et tourbières de Saint-Pierre-ès-champs par le Conseil régional de Picardie. Le gestionnaire principal présumé sera le Conservatoire avec une cogestion assurée par la mairie de Saint-Pierre-ès-champs.

L'implication du Conservatoire au dispositif « Gestion de territoire » a concerné 258 interventions de l'équipe pour la réalisation de diagnostics et la participation au dispositif. Le Conseil régional a permis au Conservatoire de contribuer à l'analyse des enjeux et des priorités pour le patrimoine naturel du territoire de préfiguration du PNR Picardie-maritime.

Avec le Conseil général de l'Oise

Le Conservatoire a poursuivi la convention de partenariat permettant au Conservatoire, en cofinancement du Conseil régional, de monter de nouveaux projets de contractualisation, d'apporter un conseil aux collectivités, de réaliser les deux premiers bilans du patrimoine naturel et de poursuivre les animations de l'exposition sur les milieux naturels en partenariat avec les Maisons du Conseil général. Le Conseil général a de plus, largement soutenu la gestion courante, la restauration et l'animation des sites naturels de l'Oise dont le Conservatoire des sites naturels de Picardie est gestionnaire.

La nouveauté 2009 a été la réalisation, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, de diagnostics sur 13 zones humides de l'Oise ayant permis de mettre en perspective une méthode d'appréhension des continuums



LE MARAIS DE SACY

de zones humides en utilisant les cortèges de papillons de nuit.

Le Conservatoire a en outre réalisé au titre des interventions en faveur des zones humides deux journées d'échanges techniques avec les agents du Conseil général intervenant dans les Marais de Sacy sur le thème du pâturage et des habitats.

Il a également participé en début d'automne à une journée de visite organisée par le Conseil Général de l'Oise, durant laquelle l'équipe du Conservatoire a contribué à faire découvrir les richesses naturelles des Marais de Sacy.

Il a participé aux réunions de travail du projet du Conseil général de Maison de l'Environnement.

De plus, chaque année désormais, le Vice-président du Conseil général, réalise avec ses services et l'équipe du Conservatoire la visite des nouveaux sites contractualisés. Deux journées de terrain qui permettent au Conseil général de l'Oise d'intégrer 5 nouveaux sites au réseau des espaces naturels sensibles gérés et valorisés du département de l'Oise.

Avec le Conseil général de l'Aisne

Le Conservatoire a poursuivi la convention de partenariat. Le Conseil général de l'Aisne avec la participation de la Région a ainsi permis le financement de la mission générale permettant notamment la poursuite du développement de réseaux de sites gérés et préservés, le développement de partenariats avec les acteurs locaux et les collectivités.

Le Conseil général a également largement soutenu la gestion courante, la restauration, les études et l'animation des espaces naturels sensibles de l'Aisne dont le Conservatoire est gestionnaire. De nombreux échanges ont notamment eu lieu avec le pôle de ressources environnementales du département, GEODOMIA. Le Conservatoire a notamment mis à disposition de GEODOMIA une partie de son fond documentaire.

Des échanges avec les services de la voirie départementale concernant des recommandations pour la prise en compte de l'intérêt floristique de talus dans le cadre du projet de réalisation d'un nouveau tronçon de la voie verte de l'Ailette. Le Conservatoire a dans ce cadre réalisé un diagnostic lors d'une visite de terrain réalisée avec des représentants des services de la voirie. Des recommandations ont été réalisées pour réduire l'impact du projet sur des talus présentant un intérêt floristique élevé. Des diagnostics pour deux tronçons de RD à enjeu pour la flore ont été réalisés. Le Conservatoire a poursuivi l'accompagnement de la gestion menée sur l'espace naturel sensible du site Axoplage de Monampteuil. Concernant le schéma des espaces naturels sensibles, le Conservatoire a participé en 2009 à un comité de pilotage pour la finalisation du schéma et a une présentation du schéma organisé à l'Hôtel du département.

Avec le Conseil général de la Somme

Le Conservatoire a renouvelé la convention de partenariat pour la préservation, la gestion et la mise en valeur d'un réseau de sites naturels remarquables. Cela a permis au Conservatoire de développer des partenariats, d'assister les collectivités, de monter de nouveaux projets, et de réaliser la gestion, le suivi et la valorisation des sites qu'il gère.

Le Conservatoire a assisté, le Conseil général dans la mise en œuvre d'une politique agro-environnementale dans la vallée de la Somme entre Amiens et Abbeville (MAET vallée de la Somme). Cette opération a fait l'objet de nombreuses réunions techniques, d'échanges, et d'expertises. En 2009, 15 exploitations se sont engagées dans la démarche avec 145 ha de prairies contractualisées.

Avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie

Le partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie concernant une mission d'assistance sur les zones humides dans le département de l'Oise a été réanimée avec la participation aux actions du Conseil général de l'Oise, de l'Agence et du Conseil régional. Il a été renouvelé sous la

forme d'études diagnostics. L'Agence a en outre soutenu les projets de gestion de sites dans les départements de l'Oise et de l'Aisne ce qui représente 21 conventions ont été signées avec l'Agence.

Avec l'Agence de l'eau Artois-Picardie

L'Agence de l'Eau Artois Picardie poursuit son accompagnement financier des actions du Conservatoire dans le cadre de la convention-cadre signée en 2008. 10 conventions ont été signées avec l'Agence pour la mise en œuvre des travaux sur les sites.

Avec GDF Suez

GDF Suez a financé une exposition de quinze photographies plus ou moins insolites des milieux naturels picards intitulée "Aimer et reconnaître la Picardie".

Des partenariats nouveaux ou renouvelés toujours nombreux

Signature des conventions avec le Syndicat mixte Baie de Somme Grand littoral, Picardie nature, l'Association de préfiguration du PNR Picardie Maritime, l'AMEVA, les CPIE Vallée de Somme et de l'Aisne, EPTB Vallée de la Bresle, Amiens Métropole pour le site du Fond Mont Joye & rédaction des conventions avec l'Institut polytechnique Lasalle de Beauvais, le Conservatoire botanique de Bailleul...

La maîtrise foncière et d'usage au 31 décembre 2009

Evolution des contractualisations en gestion directe

Le Conservatoire a contractualisé 12 sites en gestion directe, 2 acquisitions et procédé à l'extension de 5 sites pour une surface totale de 540,17 hectares. 5 modifications de contrat ont eu lieu avec pour conséquences la contractualisation de 86 ha via 2 baux emphytéotiques.

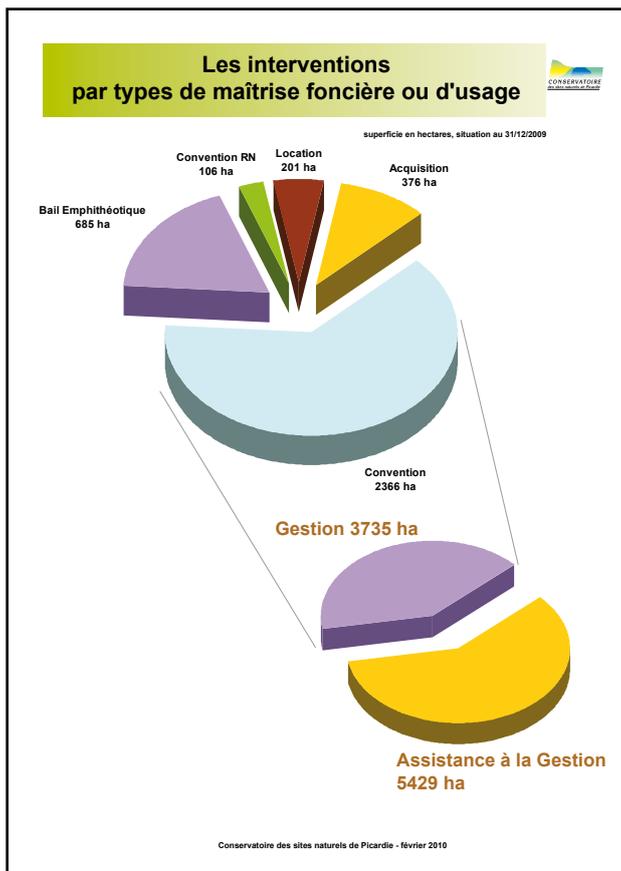
Le Conservatoire intervient ainsi sur 3734 hectares en gestionnaire direct sur 140 sites.

1961 hectares sont gérés dans l'Aisne pour 53 sites
772 hectares sont gérés dans la Somme pour 42 sites
1001 hectares sont gérés dans l'Oise pour 45 sites

Evolution des contractualisations en assistance à la gestion

Le Conservatoire a contractualisé 214,49 hectares pour 11 sites.

Des modifications de contrat ont été effectuées, ce qui porte l'assistance à la gestion pour des propriétaires privés, collectivités ou l'Etat, à hauteur de 37 sites pour une surface de 5429 ha.



Principaux apports des nouveaux sites contractualisés dans l'Oise

La cavité de Béhéricourt est notable car il s'agit du seul site de Picardie, et peut-être du Nord de la France, à accueillir le plus grand nombre de chauves-souris en hiver.

La cavité de la Tête Pigau permet, quant à elle, de préserver le deuxième plus important site d'hibernation de la vallée de l'Automne, après la cavité de Morienvall, déjà maîtrisé par le Conservatoire, l'intégration de la Carrière Libertreux à Saint-Pierre les Bitry permet d'intégrer un nouveau site de parturition du Petit Rhinolophe, espèce d'intérêt communautaire qui trouve dans l'Oise sa plus forte population picarde.

Le Marais communal de Bresles est une des zones humides prioritaires de l'Oise « Petit frère » des Marais de Sacy, avec lequel il partage une même origine géomorphologique, le marais de Bresles conserve une partie de la flore et de la faune originels de ces deux marais, dont certains éléments semblent avoir disparu des Marais de Sacy. Le Marais de Bresles est ainsi le seul site connu de l'Oise pour un papillon de nuit se développant sur le Pigamon jaune, la Phalène sagittée (*Perizoma sagittata*). L'imbrication des milieux pelousaires sur buttes fluviales et des milieux tourbeux y est très originale pour le nord de la France et la Picardie, et encore mieux exprimé que dans les Marais de Sacy.



LE MARAIS DE BRESLES

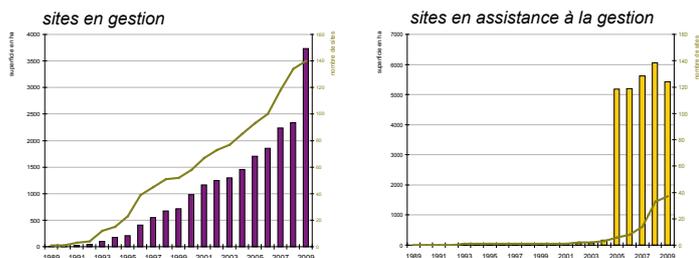
Les communaux de Sacy-le-Grand abritent les derniers exemples connus de *Cladietum marisci-Typhetum angustifoliae* et de *Typhetum angustifoliae* des Marais de Sacy, et peut-être les derniers exemples en bon état de conservation de Picardie.

Les pelouses de la Cavée des vaches à Béthisy-Saint-Pierre et du larris de Puisière à Béthisy-Saint-Martin contractualisé en assistance à la gestion complètent le réseau de pelouses de la Vallée de l'Automne.

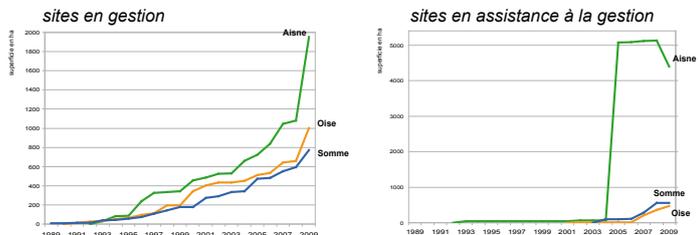
Evolution de la maîtrise du foncier et de l'usage entre 1989 et 2009



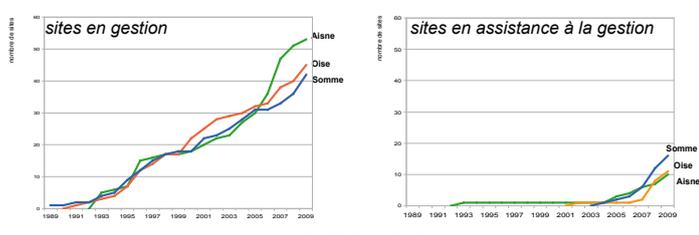
Évolution du nombre de sites et de la superficie - Région Picardie



Évolution de la superficie par département



Évolution du nombre de sites par département



Principaux apports des nouveaux sites contractualisés dans l'Aisne

Le Marais communal de Pierrepont : la commune de Pierrepont possède le patrimoine naturel le plus important des marais de la Souche et l'un des plus riches complexes d'étangs et milieux tourbeux alcalins de Picardie, voire du Nord de la France.

Les pelouses de Veslud : ce site de taille modeste a pour intérêt le fait qu'il possède une butte de sables éoliens qui héberge l'une des plus importantes populations d'œillet couché de la Région.

Les pelouses de Sainte-Croix : site de taille modeste qui héberge des fragments de pelouses à caractère continental typique des collines orientales du Laonnois avec notamment la présence d'une importante population de Laïche pied-d'oiseau (*Carex ornithopoda*).

Le Bois Belleau : l'intérêt du site est la présence de landes sèches à callune mais la grande originalité du bois Belleau réside dans la présence de milieux forestiers parsemés de nombreux blocs de grès dans des contextes tant humides et ombragés que secs et lumineux. Cette typicité confère au site un intérêt très fort pour la diversité bryologique, les inventaires réalisés en 2009 plaçant celui-ci comme l'un de sites majeurs du nord de la France de ce point de vue.



LE BOIS BELLEAU

Les pelouses de Rocourt-Saint-Martin : le site situé dans le sud du département est entretenu par un pâturage bovin mené de façon biologique. Les pelouses présentes hébergent parmi les plus belles pelouses de l'Alyso-sédion de Picardie.

Principaux apports des nouveaux sites contractualisés dans la Somme

Les Etangs de la Barette à Corbie : des cortèges remarquables typiques des marais de la Haute Somme, il recèle notamment de nombreux habitats et espèces animales d'intérêt européen (Blongios nain, Busard des roseaux, Cordulie à corps fin, Cordulie métallique...) ainsi

que des espèces végétales d'intérêt régional (Souchet jaunâtre, Laïche filiforme, Utriculaire...);

Le marais de la Lourde Queue à Mareuil-Caubert : au moins 23 espèces patrimoniales sont présentes sur ce marais privé de 23 ha à fort enjeu écologique. L'entité de sites d'intervention ainsi constituée sur le secteur de Mareuil-Caubert/Epagne-Epagnette s'élève à environ 150 ha. L'intervention du Conservatoire prend véritablement son essor sur ce secteur de la vallée où les enjeux patrimoniaux sont exceptionnels, notamment car il constitue l'un des derniers bastions pour la Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*) en Picardie.

Le Fond Mont Joye : ce site de 62 ha représente la plus vaste pelouse calcicole d'un seul tenant de l'agglomération d'Amiens et une des plus grandes entités de ce type dans le département de la Somme. On y trouve notamment la petite Cuscute et l'Hespérie du Dactyle, espèces très rares en Picardie, respectivement pour la flore et la faune.

Le larris de Grouches-Luchuel présente une diversité paysagère et biologique importante caractérisée par une faune et une flore spécifiques des milieux secs et ensoleillés. Plusieurs espèces d'intérêt patrimonial y sont présentes : l'Orchis militaire, la Chlore perfoliée, le Gaillet couché, la Zygène diaphane... L'Anacamptis pyramidal, espèce très rare dans la Somme y présente un effectif important.



LE LARRIS DE GROUCHES-LUCHUEL

La cavité de Chirmont : cette ancienne carrière transformée en souterrain-refuge est un site d'hivernage important pour les chiroptères. On note la présence régulière d'une cinquantaine d'individu de Vespertillon à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) et de Grand Murin (*Myotis myotis*), espèces inscrites à l'annexe II de la directive "Habitats" et menacées en France, ainsi que du Vespertillon de Natterer (*Myotis nattereri*), espèce rare en Picardie.

Type de milieux

Les proportions par type de milieu des surfaces que nous gérons restent toujours dans les proportions suivantes : 45 % de milieux humides et 45 % de milieux secs, et 10 % de plans d'eau.

Rapport d'activités

Modes de maîtrise foncière et d'usage

Le Conservatoire gère en propriété propre 10 % des sites hors assistance à la gestion soit 376 hectares. La proportion diminue chaque année au profit de la croissance de la gestion par contractualisation. 4 hectares ont été acquis : Quierzy et la Tête de Pigau.

En gestion directe, ce sont les collectivités territoriales et l'Etat qui représentent le principal propriétaire de sites pour 3056 hectares soit presque 82 % de la surface gérée.

La réglementation dans la gestion

163 sites sur 177 sont inventoriés en ZNIEFF soit 8852 hectares pour 9164 hectares au total, soit 97 % des superficies gérées.

64 % des sites, soit 115 sites pour 2997 hectares sont situés en zone Natura 2000.

12 sites en gestion pour 369 hectares bénéficient de mesures de protection réglementaires telles que les Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope ou APPB, le statut de Réserves Naturelles Nationales.

Le Conservatoire intervient sur :

- 3 des 5 Réserves nationales de la Région Picardie,
- directement sur 9 des 10 APPB picards.

La gestion de sites

Plans de gestion & notices

15 plans ou notices de gestion ont été finalisés :

dans la Somme :

- le marais des communes à Long,
- le marais du Pendé à Villers sur Authie,
- la cavité d'Hornoy le Bourg,
- le marais de Condé-Folie/Longpré.

dans l'Aisne :

- le marais de Saint-simon,
- les prairies de Travecy-Achery-Mayot,
- les Étangs de la Logette et de Boutache,
- la Hottée du Diable,
- le marais de Branges.

dans l'Oise :

- les landes de Péroy-les-Gombries,
- les pelouses et marais de Cambronne-les-Clermont,
- le larris de Fouquénies,
- le larris de Saint-Aubin-en-Bray,
- les landes d'Allonne,
- la pelouse de Marseille-en-Beauvaisis.

Ainsi que les annexes écologiques du Plan Simple de Gestion du Golf de Mortefontaine.

Le pâturage

50 sites sont pâturés.

Nombre bêtes estimé en 2009 : 1181

Bovin	Ovin	Caprin	Equin
121	890 (dont 42 Conservatoire)	86	84



PÂTURAGE EQUIN À LA CHAUSSÉE-TIRANCOURT

Quelques résultats de la gestion sur le patrimoine

Dans la Somme :

Le Liparis de Loesel (*Liparis loeselii*)

Première station continentale du Liparis de Loesel en Picardie (espèce exceptionnelle et en danger critique d'extinction en Picardie), le Grand Marais de la Queue à Blangy-Tronville en a accueilli en 2009 une population de 550 pieds dont 191 en fleurs.

Depuis plusieurs années, des mesures de gestion spécifiques de type fauche et ratissage fin, permettent à la population de Liparis de suivre une progression exponentielle (47 pieds dont 14 fleuris en 2006, 110 pieds dont 18 fleuris en 2007, 319 pieds dont 28 fleuris en 2008, 550 pieds dont 191 fleuris en 2009).

Le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*)

Considérée comme espèce prioritaire dans les documents de gestion puisque l'espèce est rare et en danger d'extinction en Picardie, le Blongios nain semble profiter des opérations de gestion visant le maintien de bosquets de saules entrecoupés de petits massifs de roseaux en eau.

En vallée de la Somme et de l'Avre, les observations en période de nidification sur les sites gérés par le Conservatoire deviennent de plus en plus régulières.

En 2009, il est noté comme nicheur probable sur les marais de Blangy-Tronville, Tirancourt, Belloy-sur-Somme et comme nicheur possible sur le marais des Cavins à Bourdon.

L'Agrion nain (*Ischnura pumilio*)

Considérée comme exceptionnelle en Picardie, l'Agrion nain a été observé pour la première fois sur la Réserve naturelle de l'Etang Saint-Ladre (Boves), au dessus d'une mare creusée en 2007 en secteur pâturé. Cette observation est directement liée à la gestion entreprise sur le site, l'Agrion nain étant une espèce pionnière qui fréquente les pièces d'eau fraîchement créées, les mares peu colonisées par la végétation etc...



PÂTURAGE SUR LA RNN DE L'ETANG SAINT LADRE À BOVES



AGRION NAIN (*ISCHNURA PUMILIO*)

La Laïche à tiges arrondies (*Carex diandra*)

Sur le marais de Belloy-sur-Somme, les travaux de déboisement et d'essouchage mécanique réalisés en 2008 ont permis le développement de la population de Laïche à tiges arrondies. Cette espèce, considérée comme exceptionnelle et en danger critique en Picardie, est caractéristique des tremblants et prairies tourbeuses en bon état de conservation.

De par les très fortes menaces qui pèsent sur cette espèce (manque de floraison, tendance au boisement), la Laïche

à tiges arrondies est considérée comme « très fortement prioritaire » dans le plan de gestion du marais de Belloy-sur-Somme.

Avant les opérations de déboisement et d'essouchage, les effectifs étaient de 8 pieds fleuris en 2007 et de 2 pieds fleuris en 2008. A l'issue de ces travaux les effectifs ont fortement progressé et atteignent en 2009 près de 25 pieds fleuris.



LAÏCHE À TIGES ARRONDIES (*CAREX DIANDRA*)

Dans l'Aisne :

Pour la Réserve Naturelle des landes de Versigny

Les travaux de restauration menés ces dernières années permettent aujourd'hui une expression quasi-optimale des habitats visés en particulier une structuration très satisfaisante des habitats de landes sèches et humides et des habitats associés. Ainsi les populations de Rossolis à feuilles rondes ou de Jonc Squarrex sont très importantes, la population de Lycopode continue de se développer et la présence de Sphagnum molle, bryophyte rarissime et typique des végétations pionnières sur sol dénudé acide a été confirmée. La faune n'est pas en reste avec la découverte d'une nouvelle espèce de libellule, la Leste verdoyante (*Lestes virens*) qui s'ajoute au cortège des nouvelles odonates découvertes sur la Réserve ces dernières années.



RÉSERVE NATURELLE DES LANDES DE VERSIGNY

Pour les landes et pelouses sableuses

Les travaux d'étrépage menés fin 2008 au sein du parc de Fère-en-Tardenois ont commencé à porter leurs fruits avec le développement des espèces des sols sableux dénudés comme la Teesdalie à tige nue (*Teesdalia nudicaulis*), la Véronique printanière (*Veronica verna*) et la Mousse fleurie (*Crassula tillaea*) cette dernière espèce colonisant des surfaces considérables. Le Gomphocère tacheté et le Criquet des pins sont deux criquets spécifiques des terrains à végétation clairsemée dont les populations ont également bénéficié de ces travaux. Sur le site de Cessières les travaux de gestion et l'entretien par des moutons sont très favorables et la structuration de nouveaux espaces de landes sèche. A Mauregny-en-Haye la mise en défend des pelouses sableuses mobiles a notamment permis un développement très important de la Spargoute printanière (*Spergula morisonii*).



CRIQUET DES PINS (*CHORTHIPPUS VAGANS*)

Pour la restauration de zones humides

Les travaux de débroussaillage et déboisement des marais de Fère-en-Tardenois ont été très bénéfiques au déploiement de l'Aconit du Portugal avec plus de 5000 hampes florales (2000 en 2007).



DÉBOISEMENT À FÈRE-EN-TARDENOIS

Confirmation de l'intérêt écologique élevé des prairies de Monampteuil

Les suivis menés en 2009 ont permis de confirmer la fonctionnalité du site pour deux espèces, le Triton crêté et le Cuivré des marais. Les résultats des observations 2008 et 2009 permettent d'estimer qu'au moins une quarantaine d'individus de Triton crêtés fréquentent les mares du site. Après sa découverte en 2008, de nombreux individus de Cuivré des marais ont été contactés et des exclos pour le maintien d'ilots de Rumex ont été mis en place.

Une année faste pour le Râle des Genêts



RÂLE DES GENÊTS (*CREX CREX*)

Les effectifs de Râle des genêts ont été particulièrement importants en Picardie. La pression de prospection importante, en lien avec l'année de l'enquête nationale Râle des genêts, menée par la Ligue de Protection des Oiseaux, et avec la réalisation du plan régional d'action en faveur du Râle des genêts en Picardie, a permis de recenser plusieurs noyaux de populations, dont la majorité sont présents sur le département de l'Aisne.

Le bastion de l'espèce, pour le département, mais également à l'échelle de la région, reste la Moyenne Vallée de l'Oise, avec 27 à 28 mâles chanteurs recensés, dans les prairies de fauche. A proximité, les cultures du plateau de Renansart hébergent 7 mâles chanteurs dans des champs de céréales. Les marais de la Souche, quant à eux, comptent entre 5 et 6 chanteurs dans des jachères. Enfin, il est à noter la présence de 3 mâles en Haute Vallée de l'Oise, et d'un mâle entendu tardivement en Vallée de l'Ourcq.

Avec 45 mâles chanteurs en 2009, le département de l'Aisne devient le 2ème département français en termes d'effectifs de mâles chanteurs, derrière le département du Maine-et-Loire (230 à 246 mâles chanteurs) et devant la Loire-Atlantique (31 à 34 chanteurs).

Ces résultats encourageants incitent à poursuivre et à accentuer les efforts visant à maintenir des conditions favorables à la reproduction de l'espèce : fauches tardives, fauches centrifuges avec maintien de bandes refuges, maintien des jachères avec entretien tardif, par l'intermédiaire des mesures agro-environnementales (MAET

en zone Natura 2000 'Moyenne Vallée de l'Oise', mesures Gestion de Territoire en Haute Vallée de l'Oise, poursuite de la réalisation du DOCOB dans les marais de la Souche) et de l'acquisition / gestion de prairies par le Conservatoire en Moyenne Vallée de l'Oise.

Dans l'Oise :

Des résultats encourageants après les actions de gestion menés à Saint-Germer de Fly et Villers-Sur-Auchy depuis 2001.

Les inventaires des bryophytes confiés au Conservatoire Botanique National de Bailleul ont permis la découverte de *Sphagnum compactum* (espèce très rare et en danger de disparition en Picardie, et inconnue ailleurs dans l'Oise), et le déploiement d'une très belle population de *Fossombronia foveolata* (espèce exceptionnelle et en danger de disparition en Picardie) sur les secteurs étrépisés en octobre 2001.

De manière peut-être tout à fait exceptionnelle, un mâle chanteur de Râle des genêts (*Crex crex*), une espèce d'oiseau rare et en danger de disparition aussi bien en Picardie qu'au niveau mondial, a été entendu.

De même, suite à la remise en eau du site, les derniers comptages ont démontré un fort développement du nombre de hampes fleuries de Linaigrette à feuilles étroites, (*Eriophorum polystachion*), très rares et vulnérables en Picardie). 358 hampes fleuries ont pu être dénombrées.

Le Nard raide (*Nardus stricta*), Exceptionnelle et gravement menacée de disparition en Picardie, semble avoir bien supporté les actions de fauche et de pâturage extensifs car de nombreuses nouvelles stations ont été inventoriées depuis 2008.

Des résultats prometteurs sur les coteaux de l'Oise

Pour la pelouse de la sablonnière à Béthisy-Saint-Martin, les travaux de débroussaillage et de fauche de l'hiver 2008/2009 (réalisés dans le cadre d'un contrat Natura 2000) ont été suivi d'une dynamisation de la population d'Odontite jaune (*Odontites luteus*, exceptionnelle et gravement menacée de disparition en Picardie), qui passe de 45 pieds en 2008 à plus de 1500 en 2009. Sur ce site, a été découverte cette année, la Laïche humble (*Carex humilis*), une espèce très rare et en danger de disparition en Picardie.

Les étrépages menés sur le coteau de Fresnoy-la-rivière en hiver 2007/2008 ont permis l'apparition d'un pied de Trèfle à petites fleurs (*Trifolium micranthum*, exceptionnel et menacé de disparition en Picardie) et le développement de l'Hippocrévide en ombelle (*Hippocrepis comosa*), plante protégée par la loi hôte de nombreux rhopalocères, et de la Germandrée des montagnes (*Teucrium montanum*), une autre plante protégée par la loi en Picardie.

A Moulin sous Touvent, le nombre de stations de Véronique de Scherrer, (*Veronica prostrata* subsp. *Scheereri*, très rare et en danger de disparition en Picardie) a été multiplié par



GERMANDRÉE DES MONTAGNES (*TEUCRIUM MONTANUM*)

deux suite au développement du pâturage, et la fauche a permis la découverte d'une station d'Anémone pulsatile (*Pulsatilla vulgaris*), jamais notée sur le site.

A Allonne, la mise en place de protection du pied de Genistelle ailée (*Genistella sagittalis*, espèce exceptionnelle et gravement menacée de disparition en Picardie) s'est révélée très efficace : 74 tiges fleuries ont été comptées en 2009 contre 40 hampes fleuries en 2008, et seulement 3 hampes fleuries en 2007 avant la mise en place de ces protections.



MISE EN PLACE DE LA PROTECTION DU PIED DE GENISTELLE AILLÉE ALLONNE (60)

Et des observations intéressantes en marais

Le décapage et la création de quelques gouilles d'essouchage en hiver 2007/2008 dans les Marais de Fresnoy-la-rivière a permis depuis cette date, l'augmentation importante du nombre d'espèces de libellules avec notamment l'apparition de l'Orthétrum brun (*Orthétrum brunneum* (plus de 10 mâles cantonnés sur ce secteur) et de l'Orthétrum bleuâtre, *Orthétrum coerulescens* et de l'Agrion mignon (*Ischnura pumilio*).

A Marolles, le nombre de Leucorrhines à large queue (*Leucorrhinia caudalis*), espèce très rare et vulnérable en Picardie a encore augmenté atteignant au moins 134 individus, alors que le maximum observé précédemment

Rapport d'activités

était de 23. Un escargot d'intérêt européen y a également été découvert : le *Vertigo moulinsiana*.

-De même, la découverte d'une population de Triton crêté (*Triturus cristatus*), d'intérêt européen, et de la Dolomède des marais (*Dolomedes fimbriatus*), dans une mare près de la tourbière de Saint-Pierre-ès-champs relève notablement l'intérêt écologique de ce site, nouvellement classé en Réserve naturelle régionale.



DOLOMÈDE DES MARAIS (*DOLOMEDES FIMBRIATUS*)

Accueil du public & aménagements de sites

Aménagements et signalétiques sur sites réalisés

Équipements de sites :

Étude de sécurisation du sentier de visite de la Falaise de Tupigny par le renfort et l'entretien des équipements, nouveau panneau d'accueil avec carte de la Réserve Naturelle de Boves, adapté aux personnes mal voyantes et non voyantes,

3ème phase d'équipement de la Réserve Naturelle de Boves pour l'accueil des personnes à mobilité réduite (600 m de nouveau sentier) et équipement de l'ensemble de la boucle (1600 m) pour l'accueil des déficients visuels et non voyants, mise en place de 2 ponts pour permettre l'accès des animaux sur les sites de Pierrepont et Missy-les-Pierrepont, mise en place de 2 ponts permettant d'accéder avec des engins semi-lourds dans le marais de Marolles, complétés d'un platelage et de passerelles piétonnier pour mettre en sécurité le marais en vue de l'accueil du public, mise en place d'un platelage provisoire sur le marais de Tirancourt à l'occasion de la fête de la nature, dans le cadre de la préfiguration de l'accès au public permanent de cette tourbière,

construction d'un observatoire ornithologique à Liesse-Notre-Dame aux normes Tourisme et Handicap pour les personnes à mobilité réduite et réflexions sur la faisabilité d'un cheminement stabilisé pour mettre en cohérence avec les équipements déjà réalisés , suivi et conseil pour l'ensemble de la démarche d'interprétation du marais de Méricourt-sur-Somme en accompagnement du CPIE Vallée de Somme, mise en chantier de la démarche d'interprétation de la

réserve naturelle des Landes de Versigny avec le CPIE des Pays de l'Aisne, remplacement de 4 panneaux d'information à Péroy-les-Gombries et d'un panneau à Coigny suite à des dégradations volontaires, panneaux de présentation (Vallée Monnet et Marais de Berneuil) réalisés à Cambronne-les-clermont

1 panneau de présentation réalisé à Plessier-sur-Bulle,

1 panneau de présentation réalisé à Allonne,

1 panneau de présentation réalisé à Fouquénies,

1 panneau de présentation réalisé à Lannoy-Cuillère,



Le Conservatoire a édité ou participé à l'édition de 100 panneaux, plaquettes ou affiches



15 passages télévisuels et radio & 415 communiqués et annonces presse
170 articles parus dans la presse

L'assise citoyenne et bénévole

L'implication de l'assise citoyenne et bénévole dans la vie du Conservatoire

532 adhérents au 31 décembre 2009, soit 40 adhérents de plus qu'au 31 12 2008.

37 chantiers grand public avec 405 participants représentant 2381 heures de bénévolat soit 381 heures supplémentaires et 9 chantiers de plus qu'en 2008.

6 chantiers nature avec des scolaires représentant 328 participants et 369 heures de bénévolat &

57 chantiers nature avec des groupes constitués, tels que l'Epide, les Blongios, le CFFPPA représentant 914 participants et 10 747 heures de bénévolat, soit 16 chantiers de plus et plus du double d'heures de bénévolat qu'en 2009 (4032 h).



CHANTIER D'ARRACHAGE DE LA JUSSIE
AU MARAIS DE BELLOY-SUR-SOMME



CHANTIER NATURE AVEC LE CFFPPA D'AIRION
À SAINT-GERMER-DE-FLY

13 interventions de bénévoles sans encadrement de l'équipe technique ont représenté 260 heures de bénévolat soit l'équivalent de plus d'un mois et demi de travail en équivalent temps plein salarié.

Enfin, les bénévoles ont participé à la tenue des stands pendant 160 heures, chiffre équivalent à 2008.

9354 heures de bénévolat avaient été comptabilisées en 2008, en 2009 le bénévolat représente 13474 heures hors heures des administrateurs pour la représentation externe ou pour l'exercice de leur mandat institutionnel en interne.

Le réseau des Conservateurs bénévoles a été augmenté de 3 nouveaux Conservateurs, portant leur nombre à 26 pour 28 sites suivis soit 20 % des sites gérés.

L'agroenvironnement

Dans la Somme, le Conservatoire a accompagné le Conseil général en lien avec la Chambre d'agriculture dans l'animation d'une MAET vallée de la Somme. Cette opération a fait l'objet de nombreuses réunions techniques, d'échanges, et d'expertises. En 2009, 15 exploitations se sont engagées dans la démarche avec 145 ha de prairies contractualisées.

Le Conservatoire apporte son expertise sur les mares à enjeux patrimoniaux dans le cadre de la MAET érosion portée par la Communauté de communes du Vimeu vert.

Enfin, le Conservatoire a réalisé le projet agro-environnemental de la MAET vallée de la Bresle dans le cadre de la mise en œuvre du document d'objectif Natura 2000 de ce site.



PELOUSES PROSPECTÉES EN MOYENNE VALLÉE DE LA SOMME

Dans l'Aisne, le Conservatoire a élaboré le projet agro-environnemental de la MAET « collines orientales du Laonnois » et participé avec la Chambre d'agriculture à l'élaboration des cahiers des charges et la finalisation du DOCOB du site du Franc-Bertin. En 2009, l'implication du Conservatoire a été importante dans le cadre du dispositif Gestion de Territoire avec l'élaboration de la notice MAET HVO 2010 et la participation à 22 diagnostics environnementaux d'exploitation pour l'essentiel en Thiérache avec en particulier l'élaboration de 170 plans de gestion de mares. Le Conservatoire a également participé au diagnostic de deux exploitations dans le cadre du projet DAR IBIS. Le suivi et l'accompagnement des exploitations à enjeux se sont poursuivis avec une nouvelle convention de partenariat avec une exploitation en agriculture biologique du sud de l'Aisne. Une cartographie des prairies à enjeux

Rapport d'activités



écologiques du bassin versant du Goujon (Thiérache) a été élaborée et transmise aux conseillers agricoles de la chambre pour une prise en compte dans les démarches agro-environnementales.

En Moyenne Vallée de l'Oise, le Conservatoire a réalisé une enquête auprès de 37 exploitants afin de connaître leur perception des enjeux de la vallée et la place de leur activité dans ce contexte. Des échanges ont également eu lieu avec la profession agricole pour l'élaboration de la MAET 2010 MVO notamment pour l'élaboration des mesures favorables au Rôle des genêts. Un important travail de concertation a également eu lieu avec les 10 exploitants concernés par le plan de gestion des prairies de Travecy-Achery-Mayot.



PRAIRIES EN MOYENNE VALLÉE DE L'OISE

Evolutions internes à la structure

L'évaluation patrimoniale

L'évaluation patrimoniale des sites gérés a démarré en septembre via un groupe de travail interne. Un recrutement spécifique a été lancé pour contribuer à la consolidation des bases de données scientifiques nécessaires pour l'établissement d'une évaluation pertinente de la contribution du Conservatoire à la préservation du patrimoine naturel picard.

La réorganisation de la mission scientifique

En septembre a démarré la refonte de la mission scientifique du Conservatoire pour répondre aux attentes et aux besoins de l'équipe et du Conservatoire.

Le recrutement du nouveau Responsable de la mission scientifique s'est opéré à l'automne. Le nouveau Responsable a démarré sa mission en février 2010.

La réorganisation du service communication

Il a été créé une « Mission communication, valorisation & vie associative » regroupant le Responsable, le Chargé de communication et le Chargé de mission vie associative. Les missions ont été redéfinies de telle manière à ce que

le service soit un service au service des équipes projets et porteur lui-même de projets.

L'installation de l'antenne au Pôle Géodomia & le réaménagement d'une partie du siège social

L'équipe Aisne a quitté les 2 bureaux qu'elle occupait dans la ferme pédagogique du CPIE de l'Aisne pour s'installer dans une antenne de 3 bureaux plus confortable et pratique mis à disposition par le Conseil général de l'Aisne au sein du nouveau pôle Géodomia à Merlieux et Fouquerolles.

Le siège social a été réaménagé de manière à obtenir une meilleure qualité de vie au travail grâce à la réfection des sols et ceci dans l'attente de trouver un nouveau siège social.

L'amélioration des outils

En plus de l'administration des bases existantes, le SIG a développé la base de données pâturage correspondant à la dernière thématique identifiée pour couvrir tous les métiers de gestionnaire, ceci dans le cadre de notre convention pluriannuelle avec l'Etat et avec le soutien du Conseil régional.

Le logiciel de gestion de projet a pris toute sa mesure pour faciliter le travail de gestion des projets au point de vue administratif et bilanciel.

La gestion des Fonds européens

L'équipe administrative a doublé son temps de gestion des projets cofinancés par les fonds européens via les exigences supplémentaires demandées au montage et aux rendus des dossiers.

Le Conservatoire réalise ainsi 2 bilans financiers pour chaque dossier : à savoir un bilan pour appel de fonds pour le versement des sommes conventionnées et bilan financier réel après la clôture des exercices comptables. Fin 2008, début 2009, le Conservatoire avait alerté les services de l'Etat et du Conseil régional sur ces difficultés et la part importante des fonds européens dans les activités du Conservatoire. En 2010, le Conservatoire devra réorganiser ses partenariats financiers en conciliant les exigences de 20 méthodes financières différentes pour la coordination financière des projets.

Pour conclure, le Conservatoire est une structure en constant mouvement et constamment dans l'actualité. Notre équipe fait le maximum pour répondre aux sollicitations et aux exigences. Nous pouvons la féliciter pour ce travail quotidien.

Il est gratifiant pour un Trésorier de commencer son rapport financier sur les comptes de l'exercice écoulé en annonçant que les objectifs fixés depuis 2005 pour obtenir un bon équilibre financier au bilan sont atteints et ce plus tôt que prévu.

En effet, le Conservatoire a connu au cours des cinq dernières années une évolution d'environ 54 % des fonds gérés ce qui se traduit pour 2009 par un résultat de 212 721.68 euros, soit au delà de l'objectif budgétaire fixé. Cet exercice comptable nous permet de confirmer que l'ensemble des projets gérés par le Conservatoire porte désormais la totalité des charges de personnel et de fonctionnement de la structure.

Je reviendrai, en fin de rapport sur cette situation nouvelle qui, si le volume de l'activité du Conservatoire se confirme à l'avenir, nous amènera, bien évidemment, à ajuster nos modes de gestion.

Voyons maintenant de plus près ce qu'il en est de l'exercice 2009.

Structure financière du bilan

L'actif immobilisé est essentiellement constitué de terrains soit 1 299 273 euros représentant 376 hectares en pleine propriété et d'aménagements sur l'ensemble des sites gérés soit 905 626 euros. Le reste des immobilisations corporelles concerne les installations techniques et générales ainsi que les matériels techniques et de bureau pour 88 261 euros.

Les immobilisations financières prennent une part croissante chaque année par le versement obligatoire de contributions à titre de prêt pour l'effort à la construction soit 28 525 euros et des parts sociales souscrites notamment auprès du Crédit coopératif lors de l'ouverture du compte et de la mise en place des moyens de crédits soit au total 36 113 euros. Le reste des immobilisations financières est formé de cautionnements récupérables à terme pour 9 575 euros.

Notez que l'actif immobilisé comporte des frais de licences pour 10 322 euros qui représentent la valeur résiduelle d'acquisitions ou de droits d'usage de logiciels.

Pour financer ces investissements le Conservatoire dispose de fonds propres à savoir un fonds associatif de 353 864 euros et des subventions d'investissement pour acquisition de terrains pour 1 266 922 euros. D'autres fonds propres s'y ajoutent comme les projets associatifs qui sont des réserves permettant d'autofinancer en tout ou partie des investissements soit 39 545 euros, les fonds dédiés qui sont des avances perçues sur projets en cours de réalisation soit 137 513 euros et des subventions d'investissement sur projets, amortissables sur la durée de vie du bien soit 962 514 euros.

Le résultat de l'exercice 2009 soit 212 722 euros viendra abonder ces fonds propres après que l'assemblée générale ait décidé de son affectation.

Notez également que les provisions pour risque et charges ont diminué entre 2008 et 2009 et qu'elles sont constituées d'une provision pour litige avec un propriétaire terrien pour 20 000 euros et de la provision obligatoire au titre des indemnités de fin de carrière du personnel pour 38 770 euros.

L'ensemble des éléments du bilan que je viens de vous décrire confère au Conservatoire une bonne structure financière pour faire face à ses activités.

Les autres éléments du bilan sont constitués à l'Actif des stocks soit 28 113 euros des subventions à recevoir soit 1 674 513 euros représentant 48% des fonds gérés sur projets, des disponibilités financières soit 435 357 euros et des régularisations de charges soit 26 806 euros. Au Passif, les dettes comportent les engagements auprès des banques soit 797 620 euros, les fournisseurs à payer soit 417 280 euros, les autres dettes essentiellement sociales soit 292 984 euros et les régularisations de produits soit 2 750 euros.

La partie haute du bilan explique pour l'essentiel la constitution du fonds de roulement c'est-à-dire la capacité du Conservatoire à faire face à ses besoins en termes d'investissements. A fin 2009, les fonds propres et les provisions pour risques et charges représentaient 3 031 850 euros (au Passif) pour un volume global d'immobilisations de 2 377 695 euros (à l'Actif). En ajustant ces chiffres de la part de nos emprunts à plus d'un an le fonds de roulement s'établit en fait à 730 425 euros.

La partie basse du bilan explique quant à elle la constitution du besoin en fonds de roulement c'est-à-dire la nécessité de disposer de fonds pour faire tourner « la machine » c'est à dire faire fonctionner les activités grâce à des avances de fonds. Les dettes représentent 1 510 634 euros et sont autant de ressources pour financer les besoins nécessaires à l'exploitation contenus dans l'actif circulant qui représente 2 164 789 euros.

Il ressort de ces éléments que le Besoin en fonds de roulement est de 796 419 euros et la situation nette de trésorerie de - 65 994 euros. En terme de trésorerie jamais le Conservatoire n'avait connu une situation aussi favorable où la concordance entre les besoins et les moyens s'est avérée optimale à fin 2009.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 3 705 273 euros. Ils sont constitués des subventions sur projets soit 3 291 232 euros ainsi que des subventions d'investissement sur projets amortissables et des reprises de fonds dédiés c'est-à-dire d'anciennes avances sur projets aujourd'hui réalisés soit 231 350 euros. S'y ajoutent les autres produits d'exploitation soit principalement les aides à l'emploi soit 104 970 euros, les prestations délivrées par le Conservatoire soit 622 euros, les cotisations et dons des adhérents soit 17 528 euros et d'autres produits d'activités comme les charges remboursées par d'autres organismes (exemple les assurances) et les reprises de provisions antérieures devenues sans objet soit 59 571 euros.

Face à ces produits, les charges d'exploitation s'élèvent à 3 439 966 euros. Elles comportent les achats de matériels et prestations ajustés des variations de stocks soit 899 280 euros, les services extérieurs apportés au Conservatoire soit 434 722 euros et comprenant une part importante de frais de fonctionnement de la structure, des taxes pour 122 427 euros comprenant essentiellement la taxe sur les salaires, des charges de personnel soit 1 628 697 euros, la dotation aux amortissements des immobilisations du bilan soit 354 220 euros et des charges diverses pour 620 euros.

Sur le résultat d'exploitation de 265 307 euros, vont s'imputer les autres opérations de l'exercice :

D'une part, le résultat financier soit - 47 785 euros. On constate en 2009 une nette diminution des charges financières par rapport à 2008 puisqu'elles passent de 66 523 euros à 47 170 euros. C'est le résultat d'une activité soutenue de production des appels de fonds auprès des partenaires soit en 2009, 246 bilans financiers représentant 3 179 574 euros mais aussi et surtout d'une baisse impor-

tante des taux d'intérêt à court terme.

D'autre part, le résultat exceptionnel soit - 5 967 euros est essentiellement constitué de régularisations de subventions à recevoir inscrite au bilan 2008. Ces subventions à recevoir représentaient 522 opérations pour un montant total de 1 502 254 euros. Le résultat exceptionnel témoigne de la précision apportée au fil du temps dans l'évaluation de ce poste éminemment déterminant pour l'arrêté des comptes du Conservatoire

Enfin, compte tenu d'une charge d'impôt sur les fermages, le résultat net comptable s'établit à 212 722 euros.

Les partenariats financiers

Les plus fortes contributions au financement des activités en 2009 ont été celles du Conseil régional de Picardie soit 23 %, de l'Europe soit 21.3%, de l'Etat soit 16.2% et des agences de l'eau soit 12.8% suivies de la contribution des trois Conseils généraux.

Je rappelle que le financement des contrats Natura 2000 traité par l'Agence de services et de paiements (ASP ex CNASEA) trouve sa source pour 50% de l'Etat et pour 50% de l'Europe. Ainsi les principales contributions financières aux activités du Conservatoire hors investissements amortissables sont le Conseil régional de Picardie pour 758 519 euros, l'Europe pour 701 604 euros, l'Etat pour 534 746 euros, les trois Conseils généraux pour 765 405 euros et les deux Agences de l'eau pour 421 375 euros.

L'augmentation de ces partenariats en 2009 représente 229 337 € pour atteindre 3 291 232 €. Cette augmentation provient des contributions de l'Etat, de l'Europe et du Conseil général de la Somme.

Le poids des charges

Par rapport à 2008 la progression des charges totales soit 114 349 euros s'est tassée en comparaison à ce qu'elle fut de 2004 à 2008. Ces charges représentent 3 439 966 euros dont 466 007 euros de charges liées au fonctionnement de la structure. Ce fonctionnement de la structure représente 13.5 % des charges totales et 12.6% du total des fonds gérés dans l'année. Les charges de fonctionnement ont baissé fortement entre 2008 et 2009 de -69 607 euros grâce à la baisse des provisions, des frais du parc de véhicules restant à la charge du fonctionnement et des charges financières ce qui représente un volume global de baisse d'environ -56 817 euros. Par ailleurs la gestion du fonctionnement de la structure a permis une économie de 12 790 euros.

C'est au travers des opérations sur projets que les augmentations se constatent en 2009 pour les postes d'achats de prestations soit 131 445 euros et d'amortissements des investissements sur projets soit 71 261 euros. L'ensemble des autres postes de charges ont eu tendance à diminuer.

Les chiffres clés de 2009

Le nombre de dossiers gérés a peu évolué passant de 295 à 298 sur la pé-

riode 2008 - 2009. En revanche le nombre de jours d'intervention sur projets est passé de 4 753 à 5 013 soit 260 jours supplémentaires. En rapprochant ces jours d'intervention supplémentaires et l'augmentation des achats de prestations et d'investissements nouveaux, on voit bien l'effort consacré en 2009 aux travaux d'aménagement pour la gestion des sites.

L'ensemble de ces indicateurs témoigne d'une évolution de l'activité de 7% en terme d'exploitation et de 11% en terme d'encaissement des fonds.

CONCLUSION

Vous connaissez le souci avec lequel nous avons entrepris depuis plus de cinq ans de stabiliser la structure financière du Conservatoire afin de garantir son avenir et de sécuriser ses emplois. Il est certain que nous avons obtenu, aujourd'hui, des résultats très satisfaisants. Ainsi par exemple, avec la proposition d'affectation du résultat qui va suivre, nous aurons réussi à atteindre dans les délais envisagés le niveau d'utilisation des subventions des conventions pluriannuelles d'objectif avec l'Etat aux fins de contribuer au renforcement du fonds de roulement de l'association. Ces conventions auront en effet contribué à cet effort à raison de 130 000 euros en 5 ans.

Compte tenu du niveau de l'environnement partenarial du Conservatoire, nous serons amenés à préciser nos modes de gestion financière des activités afin d'optimiser la répartition de cet ensemble de financement sur un plus grand nombre de projets. Ainsi, nous poursuivrons nos efforts pour accompagner le développement des activités.

Il faut sans tarder se mettre à la tâche pour préparer l'année 2011.

AFFECTATION DU RESULTAT

Mesdames et Messieurs, je vous propose d'adopter une résolution visant à affecter le résultat net comptable de l'année 2009 d'une valeur de 212 721.68 €

- Affectation au fonds associatif "financement du fonds de roulement" 49 336.84 €
- Affectation au projet associatif "acquisitions et aménagements de terrains" 163 384.84 €

BILAN							
Actif	2008	2009	Variation 2009/2008	Passif	2008	2009	Variation 2009/2008
Immobilisations incorporelles	10 433,32	10 322,03	-111,29	Fonds associatif	1 571 003,49	1 620 785,92	49 782,43
Immobilisations corporelles	2 217 544,40	2 293 160,45	75 616,05	Résultat de l'exercice	54 323,47	212 721,68	158 398,21
Immobilisations financières	66 960,66	74 212,66	7 252,00	Autres fonds propres	983 207,96	1 139 572,32	156 365,26
Actif immobilisé	2 294 938,38	2 377 695,14	82 756,76	Fonds propres	2 608 534,92	2 973 079,92	364 545,00
			0,00	Provision pour risques et charges	64 822,25	58 770,40	-6 051,85
Stocks	27 452,10	28 112,61	660,51	Emprunts et dettes auprès des établissements financiers	1 291 755,20	797 620,20	-494 135,00
Créances à recevoir	1 535 010,77	1 674 513,47	139 502,70	Dettes fournisseurs	406 184,25	417 279,58	11 095,33
Disponibilités financières	837 126,59	435 357,21	-401 769,38	Dettes fiscales, sociales et autres	336 427,80	292 983,62	-43 444,18
Charges constatées d'avance	18 628,68	26 805,51	8 176,83	Produits constatés d'avance	5 433,00	2 750,22	-2 682,78
Actif circulant	2 418 218,14	2 164 788,80	-253 429,34	Dettes	2 039 800,25	1 510 633,62	-529 166,63
Total général	4 713 156,52	4 542 483,94	-170 672,58	Total général	4 713 156,52	4 542 483,94	-170 672,58



CONSERVATOIRE

des sites naturels de Picardie

Conservatoire des sites naturels de Picardie

1, place Ginkgo - Village Oasis

80 044 AMIENS Cedex 1

Tél : 03-22-89-63-96 / Fax : 03-22-45-35-55

Courriel : contact@conservatoirepicardie.org

Site Internet : www.conservatoirepicardie.org

Les actions du Conservatoire des sites naturels de Picardie
sont soutenues par :



et par des communes et structures intercommunales,
des fondations ...